



BULLETIN D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS

Nom :

Prénom :

Age :

Adresse :

Tél :

@ :

Dans le respect du RGPD, loi entrée en vigueur le 25 mai 2018, merci de cocher les cases suivantes pour nous autoriser à conserver vos coordonnées, de manière sécurisée, afin de vous envoyer :

des e-mails de convocation concernant les stages de formation auxquels vous vous inscrivez et vous fournir les certificats de formation notamment.

la Newsletter Ki'Danza® pour être informé(e) de notre actualité.

Activité professionnelle :

Votre formation :

Votre expérience en danse / Ki'Danza® ?

Votre travail sur vous-même en individuel / stages de développement personnel :

Séances de kinésiologie oui Non

Depuis combien de temps?

Quelle est votre motivation pour suivre un module Ki'Danza® :

Comment avez-vous connu la Ki'Danza® ?

Je m'inscris aux stages suivants :

Cochez la case si vous bénéficiez d'un forfait :

Conditions d'inscription :

Votre inscription au module concerné sera validée dès réception du bulletin d'inscription et d'un chèque de caution de 130 € libellé au nom d'Antonella Gibilisco à envoyer à l'adresse suivante :
Ki'Danza® - Antonella Gibilisco, 18 passage Thiéré, 75011 Paris.
Ce chèque ne sera pas encaissé.

Dès réception du bulletin et du chèque de caution, vous recevrez un email de confirmation de notre part. A compter de la réception de votre inscription, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 7 jours. En cas d'inscription dans les 7 jours précédant le 1er jour du stage, le droit de rétractation ne pourra s'exercer et tout désistement ne pourra donner lieu au remboursement des sommes versées.

La totalité de la somme est à régler sur le site maximum 14 jours avant chaque stage. Pour votre règlement, vous trouverez tous les modules de formation dans le menu « Planning » de notre site www.kidanza.fr.

Conditions d'annulation :

L'annulation d'une inscription modifie la composition du groupe, ce qui peut entraîner des conséquences négatives sur le déroulement d'un stage, voire nous conduire à le supprimer, c'est pourquoi tout chèque de caution est définitivement dû et non remboursable après le délai de rétraction (voir conditions d'inscription ci-dessus).

Tout module commencé est dû dans son intégralité.

Nous nous réservons la possibilité de refuser des demandes si le nombre de stagiaires est trop important et de reporter un cours si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant. En cas d'annulation ou report de notre part, les personnes dûment inscrites en seront personnellement avisées et leur chèque de caution sera éventuellement reporté sur un autre cours ou remboursé.

Au plaisir de faire votre connaissance et de vous accompagner sur ce chemin.

L'équipe Ki'Danza®